

Réaliser son CV - 1/2

Quelques petits conseils pour la rédaction de votre CV...

Vous venez de voir une petite annonce pour un job qui vous intéresse... La première étape pour y répondre est évidemment l'envoi de votre CV et de votre lettre de motivation (elle sera expliquée dans un autre article).

Mais attention, ils ne faut surtout pas les faire n'importe comment. Ils seront la première image que vous donnerez de vous et s'ils sont réussis, seront le passeport pour la deuxième étape : l'entretien.

Le recruteur doit pouvoir y trouver au premier coup d'oeil des informations sur vos compétences, ainsi que sur vos qualités humaines et votre personnalité. Il doit donc tenir sur une page, être dactylographié ou mieux, réalisé sous traitement de texte. Il ne doit pas porter de titre et être aéré (avec paragraphes et avec marges) et ne doit contenir aucunes fautes.

Il est en général formé de quatre parties.

1° L'état-civil

Nom et prénom

Adresse personnelle

N° de téléphone

Mentions obligatoires : Age, situation familiale, nationalité et mobilité

Mentions facultatives, qui peuvent être disposées ailleurs, en "divers" par exemple.

2° L'expérience professionnelle

Les informations peuvent y être classées de deux manières : par ordre chronologiques (les plus récentes d'abord) ou thématiquement (types de métiers exercés).

Le premier cas est le plus courant et permet de montrer votre progression professionnelle. Le second permet de mettre en valeur vos différentes compétences professionnelles.

Il faut toujours donner les dates, mais pas les jours; il faut aussi mentionner le nom des entreprises dans lesquelles vous avez travaillé (ne pas oublier d'expliciter les sigles !).

Si vous avez peu d'expérience professionnelle, vous pouvez citer vos stages, vos responsabilités dans une association, un club scolaire...

3° La formation

Il faut toujours commencer par les derniers diplômes obtenus, ou le dernier niveau de formation suivi : ordre chronologique décroissant et ne pas oublier de développer les sigles.

4° La rubrique "divers" ou "autres informations" ou "centres d'intérêts" ou "loisirs"

Ce n'est pas un paragraphe poubelle : il ne faut surtout pas y écrire n'importe quoi ! Il faut privilégier les informations qui ont un rapport avec l'emploi que vous recherchez. (par exemple, être entraîneur peut renforcer votre profil "sens de l'équipe, bon rapport avec les autres", ou si vous vous occupez d'une association, cela peut mettre en valeur vos capacités à assumer des responsabilités ou à gérer). On peut y mettre les langues pratiquées, ses permis, les loisirs et goûts personnels... Etc

Voilà, j'espère que mes petits conseils vous aideront. Rappelez-vous juste, qu'il n'y a pas de cv type et que

Réaliser son CV - 2/2

vous pouvez créer le votre sans pour autant suivre ce modèle. Si vous souhaitez avoir plus d'inspiration, allez sur le site

[100 CV.com](http://100CV.com). Vous y trouverez des centaines de modèles, de quoi vous aidez dans votre création !